CONTROVERSE(S)

La lettre nîmoise du débat citoyen

N° 38

L'EDITO Nombre d'habitants

Dans ce numéro, nous revenons sur les perspectives de mobilité dans notre bassin de vie au regard de plusieurs évènements ou décisions récentes.

Nous avons invité trois experts à nous donner leurs points de vue sur ce que cela pourra changer à l'avenir dans notre quotidien.

Bonne lecture.

Ont contribué à ce numéro : Catherine BERNIE-BOISSARD, Max PORTAL, Jacques DENIS, Françoise OHEIX et Claude ALLET.

Comment se déplacera-t-on demain dans le bassin de vie nîmois ?

Une récente actualité braque les projecteurs sur une question majeure pour les habitant.e.s : comment se déplacer quotidiennement ? Nîmes Métropole s'associe à la candidature de Montpellier Méditerranée pour la création d'un service express régional métropolitain (SERM).

Du côté du **Contournement ouest de Nîmes** (CONIM), ça bouge ...

Enfin, l'agglo et la Ville ont adopté un Plan de mobilité.

De tous ces sujets, M. Autonom et Mme Metrobus ont bien voulu discuter pour ce numéro. M. Voirpluloin nous a donné également son point de vue prospectif.

M. Autonom:

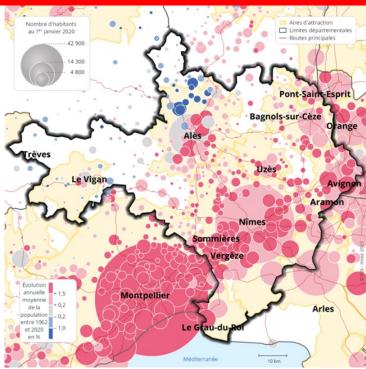
Nous vivons dans une agglomération où la population ne cesse d'augmenter, au sein d'une région où toutes les villes entretiennent des liens quotidiens entre elles. Des liens pour le travail, les loisirs, la vie sociale, entre Nîmes, Montpellier, Alès, Avignon ... À Nîmes la ville-centre continue de concentrer les activités, donc les emplois et les véhicules des communes environnantes.

Le trafic est permanent dans ces zones urbaines, d'où l'exigence d'une autonomie pour les déplacements, d'une liberté dans la mobilité. D'ailleurs une enquête récente montre que 7 nîmois et montpellierains sur 10 utilisent chaque jour leur voiture individuelle.

Mme Metrobus:

Mais, dans la même enquête, **près de 1 sur 2 renoncerait volontiers à utiliser sa voiture pour les trajets du quotidien!** À condition de pouvoir se déplacer autrement.

C'est tout l'objet du projet de Service Express Régional Métropolitain, le SERM. Face à la saturation des axes routiers par les voitures solo comme par les poids-lourds, il prévoit d'augmenter la fréquence des trains d'au moins 25%. Pour les Gardois, ce serait 8 trains par jour supplé-



Évolution annuelle de la population par commune entre 1962 et 2019. Source : Insee

mentaires dans les prochaines années entre Nîmes et Montpellier, de 5h du matin à 23h le soir.

Sans compter, dans toutes les directions, un réseau de cars express avec une fréquence de 10 à 15 minutes aux heures de pointe, entre 6h du matin et 22h le soir, notamment pour assurer de meilleures liaisons entre les communes de l'agglo.

M. Voirpluloin:

Ce projet est présenté à l'État par la Région et les collectivités partenaires, de Sète à Nîmes. Il prévoit de nouvelles dessertes, des haltes ferroviaires, des tramways, des cars express, du covoiturage, des voies réservées, des pistes cyclables... L'objectif est clair : laisser le plus possible la voiture au garage!

Tout en préservant la liberté de se déplacer, il contribuera à améliorer la santé publique et à réduire le bilan carbone des déplacements. Coût : 500 millions d'euros.

Décision de l'État prévue en fin d'année, sur une liste de 30 projets actuellement, dont seulement 13 pourraient être retenus.

À condition, bien entendu, que le futur gouvernement, issu des prochaines élections, maintienne l'opération et les crédits correspondants!

M. Autonom:

En attendant de voir passer ces hypothétiques nouveaux trains, il faudrait d'abord avancer sur les projets déjà retenus par l'État.

Notamment le Contournement Ouest de Nîmes (CONIM),

qui améliorera la qualité des mobilités sur le territoire de Nîmes Métropole, après sa Déclaration d'utilité publique (DUP)

La portion entre l'autoroute A9 dans le secteur de Milhaud et la route de Sommières à hauteur de Saint-Césaire doit être aménagée en priorité par VINCI autoroute. Elle désenclavera le CHU et la Zone industrielle de Saint-Césaire. Dès cette première phase, la circulation sera allégée pour les usagers sur la route d'Alès.

Mme Metrobus:

Vous oubliez que le CONIM est un vieux projet, inadapté aux enjeux du XXIème siècle, qui prévoit de remonter vers le nord sur 12 km jusqu'au raccordement avec la RN 106. Il porte atteinte à l'environnement, il aggrave la vulnérabilité du territoire, les risques d'incendie ...etc., sans proposer de solution alternative, comme l'aménagement de la RN 106 en boulevard urbain en périphérie de Nîmes, et en le doublant d'une voie cyclable demandée par les riverains.

M. Autonom:

Pensez-vous réellement qu'une piste cyclable permettrait aux habitants de la Calmette et de la Gardonnenque de rallier Nîmes ?

Mme Metrobus:

L'autorité Environnementale a émis un avis réservé sur ce projet en indiquant que « de nombreux éléments manquent pour pouvoir apporter la démonstration de l'utilité publique »

Ce qui explique sans doute que **l'État et la Région se désengagent financièrement**. La contribution de l'État passe de 50 % à 30 % et celle de la Région de 30 % à 15 %! Nîmes métropole et le Conseil départemental devraient prendre en charge le reste du coût estimé au bas mot à 270 Millions d'euros. Pour le CONIM, il y a loin de la coupe aux lèvres.



M. Voirpluloin:

Vos points de vue antagonistes ne seraient-ils pas en voie de dépassement ? En effet, le SERM permet d'envisager la question des mobilités de manière différente. S'il passe la première étape et bénéficie du feu vert du gouvernement en fin d'année, les premiers cars express verront le jour entre 2025 et 2027. D'ici 2028, de nouveaux pôles d'échanges multimodaux pourront être construits.

Dans un second temps, la mise en service de la ligne LGV Montpellier-Perpignan libèrera des sillons exploitables sur la ligne actuelle et permettra de mettre en place un nouveau cadencement des trains.

Pour les nîmois, le SERM permettrait d'améliorer la qualité des transports avec des dessertes plus fréquentes et contribuerait à la décarbonation de l'agglo, dans un territoire à la démographie galopante de plus d'1,5 million d'habitants, le long de l'axe Sète-Montpellier-Lunel-Nîmes..

Il pourrait répondre à la fois aux besoins des collectivités et aux attentes des citoyens.

M. Autonom:



À ce propos, la Ville et l'Agglo ont adopté un Plan de mobilité pour faire évoluer les pratiques de déplacements, en cherchant en particulier à réduire l'usage de la voiture au profit des transports en commun et du développement du vélo et de la marche à pied.

Ce sera un changement considérable pour notre ville. Par exemple, dans le Plan Vélo, sont prévus 163 km d'itinéraires cyclables à l'horizon 2035 ; les services de prêt et de location de vélos vont être renforcés ; des aménagements de sites propres pour les bus seront poursuivis sur les axes structurants.

Mme Metrobus:

Oui mais vous avez observé que le Conseil municipal du 25 mai dernier a formulé pas mal de réserves, qui sont autant de questions sans réponse à ce jour. Quel impact financier pour la ville-centre, sur un Plan de mobilité estimé par Nîmes Métropole à 250 millions d'euros hors taxes pour la période 2023-2032 ?

De nombreux aménagements de sites propres pour les transports en commun n'ont pas été concertés avec la mairie de Nîmes : leur crédibilité est incertaine.

Sur le Plan vélo, il y a vraisemblablement un manque de coordination évident, quand les pistes cyclables des uns ne sont pas raccordées aux projets des autres et que l'incidence financière pour la ville-centre n'est pas précisée.

Même absence de concertation entre les deux collectivités pour l'amélioration de la vitesse des transports en commun routier.

M. Voirpluloin:

À l'instar de la concertation mise en œuvre pour le SERM entre la Région Occitanie et les villes « rivales » de Nîmes et Montpellier, on pourrait imaginer une bonne coopération entre la ville de Nîmes et Nîmes Métropole, de concert avec les partenaires indispensables que sont la Région et le Département.

Est-ce trop demander?

Vous souhaitez réagir ou partager une réflexion? Nous avons besoin de vos idées pour faire vivre cette lettre.

Ecrivez-nous à : contact@controverses30.fr

Retrouvez-nous sur notre site : http://www.controverses30.fr/
Et sur notre page https://www.facebook.com/controverses30.